

PARTICIPATION FACULTATIVE

A

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE POLYVALENT JOSEPH GALLIENI ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Ce coupon est à découper et à remettre en même temps que le dossier d'inscription.

Le chèque de 5 € est à établir à l'ordre de « association sportive lycée Gallieni », il revêt la forme d'un don.

Les professeurs d'EPS sont les interlocuteurs privilégiés de cette Association Sportive.

Nom :

Prénom :

Classe :

Nom du représentant légal :

Date :

SIGNATURE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



NOM : Prénom :
NOM du responsable légal :

- Adhère à la MDL
- Autorise l'association MDL du Lycée polyvalent Joseph Gallieni à filmer ou photographier et à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités de l'association

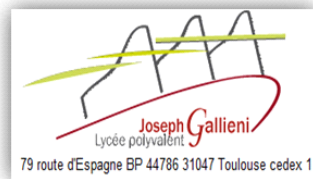
Mon adhésion à la Maison des lycéens s'effectuera grâce à la remise de ce bulletin et au versement de la somme de 10 euros :

- Par chèque à l'ordre de la MDL du Lycée Gallieni
- Par espèces dans une enveloppe

Je souhaite proposer une idée, une animation ou un club :

.....
.....
.....

Signature :



L'association sportive (A.S) du LPO Joseph Gallieni est une association loi de 1901 qui permet aux élèves de pratiquer diverses activités physiques et sportives et ce tout au long de l'année scolaire. Elle est affiliée à l'UNSS (union nationale du sport scolaire).

Son action s'organise autour de deux axes principaux :

- Favoriser l'initiation sportive, la découverte d'activités, le plaisir de la pratique et des rencontres internes à l'établissement.
- Participer, si l'effectif est suffisant, à des rencontres sportives locales, régionales ... sous forme de championnats dans le cadre de l'UNSS.

Nota Bene : pour pratiquer une activité sportive au sein de l'association sportive la souscription d'une licence UNSS est obligatoire (assurance). Son coût est pris en charge par l'aide à l'achat d'une licence sportive de la Région (être bénéficiaire obligatoirement de la Carte Jeune).

Les entraînements actuels sont le mercredi après-midi, les lundis, mardis et jeudis soirs de 18 h à 19 h, ainsi que les mardis et jeudis de 13h à 14h.



ACTIVITEES PROPOSEES

Basket-Ball	Escalade	Futsal
Badminton	Football	Prépa physique, musculation

(autres si demande importante)

BULLETIN D'ADHESION ANNUEL A LA MAISON DES LYCEENS

La MDL (Maison Des Lycéens) est une association destinée et gérée par les lycéens et lycéennes. Elle permet la mise en place d'activités de loisirs, d'activités sportives et de réflexion, la création de clubs, l'achat de matériel destiné au bien-être des élèves, l'organisation de sorties etc.

Il s'agit d'une instance qui valorise la prise d'initiatives des élèves et qui leur offre la possibilité de participer à l'enrichissement de la vie lycéenne grâce à leurs propres idées et envies.

Les adhésions représentent la majorité des financements de l'association c'est pourquoi nous vous proposons d'y adhérer contre la somme de 10 euros. Cela permettra notamment :

- De développer le foyer des internes et la cafétéria
- Acheter des jeux de sociétés, du mobilier...
- Organiser des événements (bal des internes, soirées à thème ...)
- Participer et proposer des activités (MMA, musculation, futsal, danse, cinéma...)

L'inscription n'est pas obligatoire, cependant la MDL cofinancera uniquement les activités des élèves inscrits.

La MDL